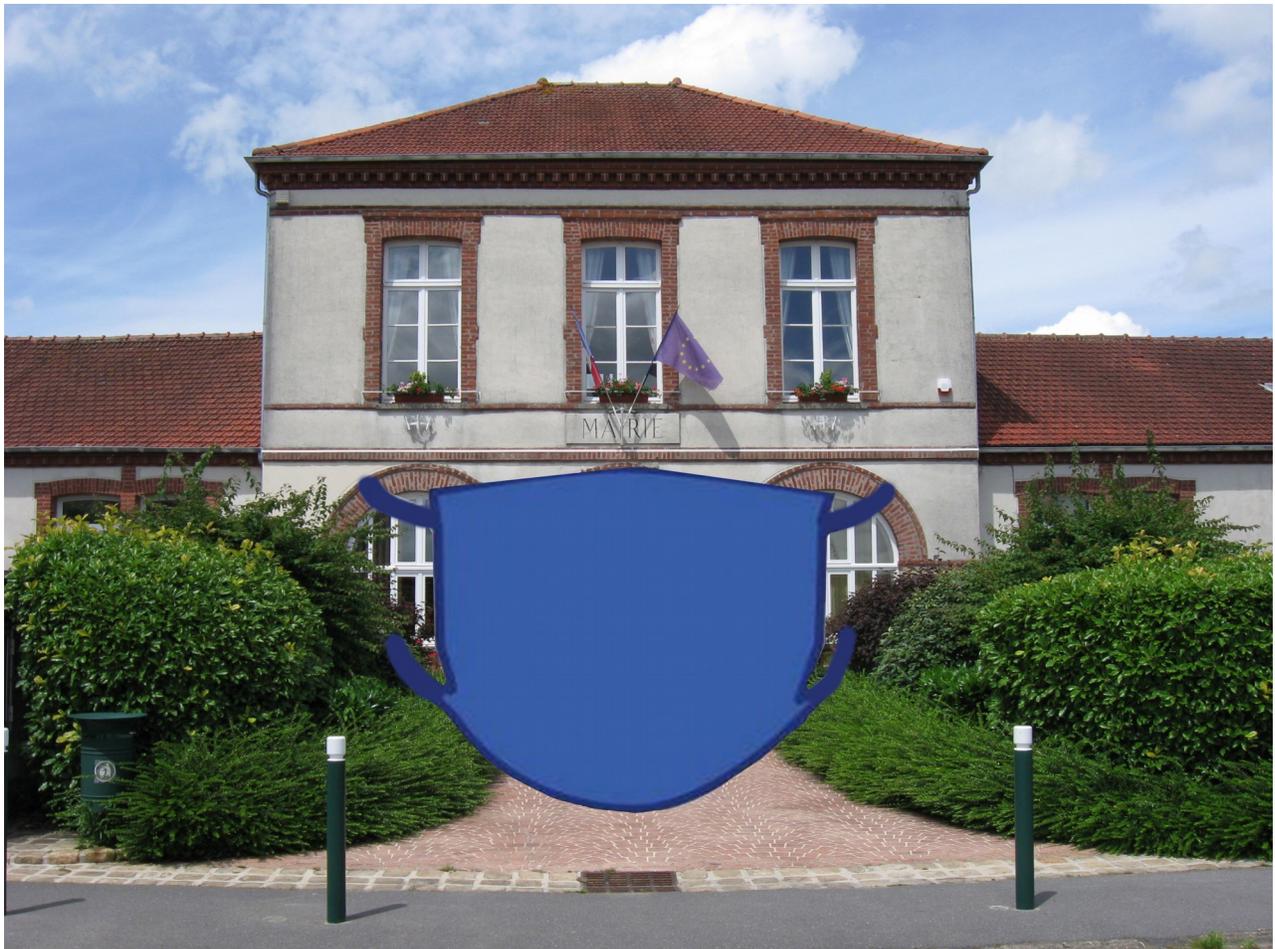


En direct de Choisy

Octobre 2020 – N° 77



Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE
01 64 75 81 90 / mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr

www.choisy-en-brie.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h
5, route de la Ferté Gaucher



LE MOT DU MAIRE



Après avoir traversé un été moins perturbé par le coronavirus, nous voici de nouveau confrontés à ce grave problème sanitaire...

Avec la rentrée scolaire et la reprise du travail, la propagation de la COVID 19 s'est réactivée entraînant avec elle une multitude d'arrêtés préfectoraux et de contraintes nouvelles.

La protection de notre population reste une préoccupation majeure, aussi nous avons procédé à une nouvelle distribution de masques avant la rentrée scolaire.

Des mesures sanitaires sont mises en place, certes pour certaines contraignantes, mais elles sont indispensables pour le bien être de chacune et chacun d'entre nous, aussi bien aux abords des écoles qu'à l'intérieur des classes et des établissements accueillant du public.

Malgré ces nécessaires contraintes et dans le respect des gestes barrières indispensables, notre Commune a pu accueillir deux brocantes, la traditionnelle fête foraine du Tillet, et ouvrir notre église aux journées du patrimoine.

Ces moments festifs et de partage entre les habitants m'ont semblé à la fois nécessaires et profitables compte tenu des nombreuses annulations de manifestations. Je remercie vivement les membres de nos associations et les élu(e)s présent(e)s.

Un point sur les avancées des travaux et des projets:

Pour pallier le manque de locaux disponibles pour les associations, une deuxième salle, contiguë à la salle existante de nos aînés, est en cours d'aménagement. Elle devrait être opérationnelle à la mi-octobre. Les deux pièces seront chacune accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite et auront une liaison commune avec de nouveaux sanitaires aux normes PMR également.

La deuxième phase de travaux de voirie dans la rue principale, programmés au cours du précédent mandat sont en cours. Nous en profiterons pour remplacer les bordures de trottoirs abîmées. La sécurité routière et la vitesse excessive dans le bourg et sur nos axes principaux restent une des préoccupations majeures de vos élu(e)s.

La réfection de la Route de La Ferté-Gaucher sera l'occasion d'implanter un passage piéton surélevé au niveau de la mairie et des écoles, début d'une série d'aménagements à financer grâce aux subventions (amendes de police) afin de ne pas trop grever notre budget communal.

Nous allons nous attacher à poursuivre cette sécurisation de nos rues, comme le souhaite bon nombre de nos administrés mais pour cela nous devons demander des subventions qui sont souvent longues et difficiles à obtenir.

Les prochains dossiers auront pour objet la rénovation de la salle des fêtes (chauffage et sanitaires), le réaménagement du local technique communal et l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites de l'église et de la mairie.

Je ne manquerai pas de vous en reparler dans le prochain journal.

Prenez soin de vous et restez vigilants.

Votre Maire
Daniel TALFUMIER

L'ÉTAT CIVIL

Bonjour les bébés

Le 3 août 2020 Charles BISCHOFF LAPORTE
Le 12 septembre 2020 Cléa LANGLOIS
Le 23 septembre 2020 Raphaël RENAULT

Vive les mariés

Le 27 juin 2020 Corinne RZEPKA & Didier KNOLL
Le 18 juillet 2020 Lucie DOUBLET & Adrien HENIN
Le 8 août 2020 Marion MAGNIER & Alexandre LHEUREUX

Ils nous ont quittés

Le 19 août 2020 Horace SAVOCA

LES ASSOCIATIONS

Vous trouverez annexée au présent journal, la liste des associations choiséennes avec les activités qu'elles proposent.

Les années passent et ne se ressemblent pas. Après des mois d'inactivité, il fait bon se retrouver pour reprendre en main notre santé et notre moral. N'hésitez pas à les contacter !

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

La dernière édition du forum des associations s'est tenue le vendredi 11 septembre.

Fort de ces multiples et diverses associations, notre village offre maintes activités sportives mais aussi de loisirs, des activités proposées aux jeunes et moins jeunes, de l'aide pour nos anciens.

Toutes les associations y étaient représentées. Le public lui, n'était pas vraiment au rendez-vous et cela est bien dommage.

L'ADMR

Malgré la situation sanitaire, l'ADMR n'abandonne pas pour autant ses projets et vous informe du report à 2021 des ateliers mémoire, des ateliers informatique, et de la conférence sur la prévention des accidents domestiques.

LES JEUNES D'AUTREFOIS

Une nouvelle activité, le YOGA plus exactement LE HATHA YOGA a été mis en place au sein de l'association "jeunes d'autrefois ". Les deux cours d'essais gratuits ont eu lieu les mercredis 30 septembre et 7 octobre à la salle des fêtes de Choisy en Brie. Nous tenons à remercier notre toute nouvelle professeur de Yoga, Nathalie, qui malgré un emploi du temps très serré, a accepté de prendre en charge le bien être de notre corps en nous délivrant son savoir faire dans cette discipline.

Les cours ont lieu tous les mercredis (hors périodes vacances scolaires) de 19h15 à 20h15.

Pour tout renseignement: Port: 06 80 90 36 36 ou 06 47 97 34 98

Mail : jeunes.dautrefois77@orange.fr

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

Compte tenu des difficultés liées au COVID et des annonces gouvernementales régulières, certaines manifestations ont déjà été annulées, d'autres pourront le devenir.

Le planning ci-joint est donc provisoire et pourra être modifié en fonction de l'évolution des risques sanitaires.

24/25 octobre	Salon du modélisme	ASS NEWS
31 octobre	Halloween	AMICALE SCOLAIRE
07/08 novembre	Salon des loisirs créatifs	ASS NEWS
11 novembre	Commémoration	COMMUNE
19 novembre	Beaujolais nouveau	ANIMATION LOISIRS
21 novembre	Bourse aux jouets	FIT FUN
Décembre	Sortie de fin d'année	ANIMATION LOISIRS
12/13 décembre	Marché de Noël	AMICALE SCOLAIRE
31 décembre	Réveillon	ANIMATION LOISIRS

LA FETE DES VOISINS

Dans la Grande rue :



Ils étaient 18... le 18 !

COVID oblige, la grande rue s'est réunie en petit comité le 18 septembre dernier, jour J de la fête des voisins, dans la cour de nos fameux garagistes.

L'ambiance était bien évidemment au rendez-vous !

A la Fresnois :



Aux Queurses :

Après un printemps très particulier, la fête des voisins avait un sens différent cette année.

Autour d'un verre de l'amitié et d'un bon barbecue, les voisins des Queurses se sont réunis le vendredi 26 juin, tout en respectant les gestes communs à tous désormais.

Cette soirée fut très agréable malgré une météo capricieuse. L'occasion de se retrouver enfin et de passer un moment convivial ensemble.

CHOISY EN FÊTE



"Choisy en Fête", les deux nouvelles traversées de rue annonceront bien la couleur !

Ci fait, ce dimanche 20 septembre, nul ne pouvait ignorer les festivités choiséennes, d'autant plus appréciées après cette période si bizarre due à la pandémie. Cette dernière, une fois les conditions sanitaires respectées, n'altéra nullement le plaisir de tout un chacun.

En effet, les cris des enfants et les rires des adolescents, donnaient le ton de l'activité foraine.

Quant aux badauds et chineurs divers, ils trouvèrent leur bonheur, tantôt en "dégotant" la rareté que seule une brocante peut vous offrir, tantôt en se restaurant et en se désaltérant à la buvette, moment de repos tant attendu.

Merci à tous pour l'aide apportée à la réalisation de cette journée qui fut un moment de simple et amical partage.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

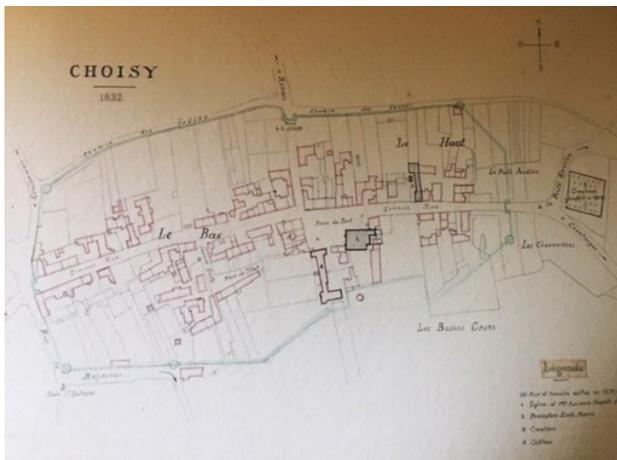
Lors des journées du patrimoine, notre commune a participé au circuit de visite des 12 églises, organisé pour la première fois, à l'initiative de Patrick NOTTIN, conseiller municipal de Chevru .

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, des bénévoles se sont relayés pour assurer une permanence et accueillir une quarantaine de visiteurs.

Ce fut l'occasion de découvrir l'architecture de cet édifice, dont certains éléments remarquables tels qu'un retable d'autel datant du XVIIe siècle et représentant le Christ donnant les clés à Saint Pierre, entouré des statues de Saint Pierre et Saint Paul (inscrit monument historique en 1969) et un peu de son histoire .

Merci à Mesdames BOURET, DAVID, DURIS, PAUPERT et ROBLIN pour le fleurissement, la diffusion de musique, la documentation et l'accompagnement des visiteurs.

UN PEU D'HISTOIRE



L'église St Pierre St Paul de Choisy-en-Brie fut construite dès 1130 par les moines SAINT MARTIN, dans le but de séparer les offices du prieuré de ceux des villageois. Les premiers officiaient alors dans une église dédiée à Saint-Eutrope, aujourd'hui détruite.

Les manants et les habitants de Choisy en Brie résolurent de fermer et clore leur bourg pour se protéger des pillages, dans une assemblée les 21 et 26 janvier 1578.

Un plan manuscrit, gracieusement prêté par Martine DURIS, a permis de se représenter le village ainsi fortifié.

LA RENTREE SCOLAIRE

Cette année, la rentrée scolaire ne ressemblait à aucune autre...

Tous les membres de la communauté éducative (personnel du RPI et instituteurs) ont accueilli les élèves avec le masque. Par arrêté préfectoral, le port du masque est également obligatoire aux abords de l'école.

Ainsi, tous les écoliers ont fait une rentrée sereine dans de bonnes conditions, des mesures sanitaires selon les nouvelles recommandations établies par l'Education Nationale ont permis de garantir une sécurité au sein de l'école pour tous, enfants et adultes. A savoir que ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente.

L'école de Choisy-en-brie compte sept classes allant de la petite maternelle au CE2/CM1 avec 184 enfants. Exceptionnellement cette année, l'école de Choisy a accueilli 32 enfants de petite section, ce qui a demandé un réagencement des locaux, à savoir l'aménagement d'un deuxième dortoir.

L'école de Chartronges compte deux classes double niveau CM1/CM2 avec 54 enfants.

L'école de Choisy-en-brie a accueilli une nouvelle institutrice Madame Nathalie VALENTIN, remplaçante Madame Alexandra LEMPERNESSE. Elle a en charge une classe double niveau CE1/CE2. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Dates des vacances scolaires ZONE C

Toussaint : du vendredi 16 octobre 2020 après la classe au lundi 2 novembre 2020 au matin

Noël : du vendredi 19 décembre 2020 après la classe au lundi 4 janvier 2021 au matin

Hiver : du vendredi 12 février 2021 après la classe au lundi 1^{er} mars 2021 au matin

Printemps : du vendredi 16 avril 2021 après la classe au lundi 3 mai 2021 au matin

Été : du mardi 6 juillet après la classe

Pour l'année 2020-2021, les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2020 (vendredi de l'ascension)

Coordonnées téléphoniques / courriel des deux écoles :

- Choisy-en-brie : 01.64.20.49.07 (bâtiment du bas) ou 01.64.20.42.98 (bâtiment du haut) / ce.0772652p@ac-creteil.fr
- Chartronges : 01.64.20.32.56 ou 09.52.52.78.67 / ce.0771873t@ac-creteil.fr

LES TRAVAUX

LA TAILLE DES HAIES

Après le nettoyage des caniveaux par une balayeuse, et toujours dans l'optique d'un gain de temps et d'économies, la taille des haies des entrées du village, du cimetière et du parc en face de la mairie a été confiée à un intervenant extérieur. L'opération a duré deux petites journées et les cantonniers ont géré le ramassage et l'évacuation des branches.



MATERIALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT GRANDE RUE

Des places de parking ont été matérialisées dans la grande rue afin d'optimiser le stationnement.

De plus, trois places « arrêt 10 minutes » ont été créées devant la boulangerie et l'épicerie, facilitant ainsi l'accès aux commerces.

Nous comptons par ailleurs sur les habitants de la rue pour respecter ces emplacements et se garer, dans la mesure du possible, dans leur propriété afin de laisser la place aux clients de nos commerces.



AMENAGEMENT D'UN EMPLACEMENT POUR VELOS



Afin de limiter le nombre de véhicules chaque jour devant l'école, un emplacement à vélos a été aménagé devant l'entrée de l'école maternelle.

Nous remercions les parents d'élèves qui viennent en voiture de bien vouloir respecter les règles de stationnement afin de ne pas gêner le passage du bus ou les sorties de véhicules.

LAVOIR

Le projet de rénovation du lavoir du Fays, proposé par l'ancienne municipalité, vient de démarrer.

Les travaux vont être réalisés en deux étapes. La première, déjà effectuée, où l'entreprise BAUJARD est venue combler le bassin et créer les ouvertures.

La deuxième fera l'objet d'une journée « bénévoles » pour la pose de la charpente, élaborée par l'entreprise CORCESSIN, et des tuiles.

Les abords seront aménagés de manière à permettre aux promeneurs et aux cyclistes de se reposer et/ou de se restaurer.



LES DEGRADATIONS DU MASSIF



Où sont donc passées nos belles poulettes ?

Victimes de Goupil le renard ?

Non, simplement victimes de kidnapping et de déplacement par quelqu'un qui trouve drôle et malin de dégrader les massifs !

Domage car les blessures infligées à la basse-cour nous ont amenés à tout enlever.

Une fois de plus, des dégradations faciles et stupides.



L'ARRIVEE D'UN MARCHAND DE LINGE DE MAISON

Un marchand de linge de maison viendra s'installer à côté du boucher sur la place de l'église dans les semaines à venir.

Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

LA CAMPAGNE DE BETTERAVES

La campagne betteravière de la sucrerie de Connantre a démarré le lundi 28 septembre pour une durée estimée à 95 jours. Différentes actions ont été mises en place par la société TEREOS afin d'optimiser au mieux les flux logistiques :

- Désignation d'un responsable logistique
- Mise en place d'un outil de suivi des camions afin de fluidifier les transports routiers
- Sensibilisation des partenaires au respect des règles de sécurité ainsi qu'au nettoyage régulier des routes

Soyez prudents, les routes risquent d'être glissantes.

L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE PROXIMITE

Vous êtes artisans, commerçants, indépendants... nous cherchons à vous recenser afin de communiquer à tous les habitants de Choisy en Brie, un annuaire des services proposés dans notre belle commune.

Venez en mairie pour vous signaler et fournir vos coordonnées exactes.

Travaillons ensemble, restons local !

LES MAISONS ILLUMINEES



Les vacances sont finies, la rentrée est passée et nous allons bientôt penser aux fêtes de Noël !

Tout à chacun de décorer sa maison, ses fenêtres, son jardin ... Ces illuminations donnent de la joie et de l'émerveillement chez les petits comme chez les grands ! Nous récompensons chaque participant lors de la cérémonie des vœux du maire.

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie !

Nouveau à Choisy en Brie !

Depuis le 1er septembre 2020, Christophe PAQUIER, un enfant de Choisy, natif de Villars et habitant La Boulois, s'est installé en tant que chauffeur de taxi.

Il effectue tous types de transports privés (restaurant, aéroport, gare, courses) et déplacements professionnels.

Il transporte aussi des petits et moyens colis et est **disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24** pour toutes distances.

Le transport sur prescription médicale ne pourra être effectué pour le moment, dans l'attente d'un agrément.

N'hésitez pas à le contacter !

Voici ses coordonnées :

Tel : 06 75 09 91 71

e mail : christophe.paquier77@orange.fr

